

Centre Hospitalier de Mouscron asbl
À l'attention du Directeur Médical
direction.medicale@chmouscron.be

Madame N. Dekimpe
Secrétariat médical
Avenue de Fécamp 49
7700 Mouscron

DEMANDE DE CONSULTATION DU DOSSIER MEDICAL D'UN PATIENT DECEDE

Après le décès du patient, seuls les ayant-droits, limitativement énumérés par la loi du 22 août 2002 relative aux droits du patient, sont autorisés à accéder indirectement au dossier médical de leur proche décédé :

Loi du 22/08/2020 - Art. 9. §4. « *Après le décès du patient, l'époux, le partenaire cohabitant légal, le partenaire et les parents jusqu'au deuxième degré inclus ont, par l'intermédiaire du praticien professionnel désigné par le demandeur, le droit de consultation, visé au §2, pour autant que leur demande soit suffisamment motivée et spécifiée et que le patient ne s'y soit pas opposé expressément.* »

Je soussigné(e) :

Nom – Prénom du demandeur :

Adresse :

N° de Tél : Date de naissance :/...../.....

Numéro de Registre National :

Lien de parenté avec le patient :

Sollicite la consultation du dossier médical du patient:

Nom - Prénom du patient :

Adresse :

N° de Tél : Date de naissance :/...../.....

Numéro de Registre National :

Et désigne pour ce faire le praticien professionnel :

Nom - Prénom du praticien :

Adresse :

N° de Tél : Date de naissance :/...../.....

CONSULTATION DES INFORMATIONS MEDICALES :

- Consultation du dossier médical complet
- Consultation du dossier suite à la consultation et/ou l'hospitalisation du

.....

Motif de la demande :

.....
.....
.....
.....
.....

Je marque mon accord pour que la présente soit jointe au dossier médical du patient.

Fait àle

Signature du demandeur :

.....